



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 14 décembre 2022

TARIFS 2023

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Christian PERRIEN.

Secrétaire de séance : Liliane MARTEVILLE

Présents : 30
Pouvoirs : 03
Absent : 00

TARIFS 2023

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

La commune définit chaque année les tarifs des services rendus à la population, qu'il convient de réexaminer afin de les actualiser en fonction de la situation des services publics concernés.

Une distinction est faite entre les tarifs applicables en année civile (votés chaque année au mois de décembre) et ceux applicables en année scolaire (voté en avril ou mai de chaque année).

La hausse des prix à la consommation en France atteint 6,2 % sur un an au mois d'octobre est due principalement à la flambée des prix de l'alimentation (+12% sur un an) et de l'énergie (+19% sur un an). Le « panier des maires » calculé par l'indice des prix des dépenses communales a quant à lui augmenté de 7.2% sur les 9 premiers mois de 2022 et l'augmentation devrait se poursuivre.

Pour 2023, dans le contexte inflationniste actuel (la hausse des prix à la consommation en France qui atteint 6,2 % sur un an au mois d'octobre), les propositions de révision tarifaire sont adaptées selon les secteurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 1^{er} décembre 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** les tarifs présentés en annexe

Délibération adoptée à l'unanimité

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire

TARIFS 2023

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché le

08/12/2022

ID : 056-215601626-20221214-DB20221208-DE

FONCTION	Tarifs
	2023
020 – Administration Générale	
2 – Location Matériel Technique/Mise à disposition de personnel	
Engins et Personnel	
Camion et chauffeur – l'heure	83,85 €
Tractopelle et chauffeur – l'heure	83,85 €
Débroussailleuse et chauffeur – l'heure	78,25 €
Balayeuse et chauffeur – l'heure	83,85 €
Fourgon et chauffeur – l'heure	71,75 €
Nettoyeuse de plage – l'heure	56,20 €
Agent – l'heure	35,30 €
Forfait de mise à disposition d'un agent avec matériel et frais de pilotage - l'heure	48,45 €
Matériel	
Barrière de police - la location – 5 jours	2,90 €
Barrière de police – le transport	1,65 €
Barrière de police – la mise en place	2,90 €
Tables – la location – 5 jours	4,25 €
Bancs – le transport	1,65 €
Bancs – la mise en place	1,65 €
Chaises – la location – 5 jours	1,65 €
Chaises – le transport	1,65 €
Chaises – la mise en place	1,65 €
Stands (m ²) – la location – 5 jours	9,85 €
Stands (m ²) - le transport	4,35 €
Stands (m ²) - la mise en place	3,10 €
Podium (m ²) – la location – 5 jours	7,20 €
Podium (m ²) - le transport	4,25 €
Podium (m ²) - la mise en place	3,10 €
Panneaux routiers – la location – 5 jours	3,10 €
Panneaux routiers - le transport	4,25 €
Panneaux routiers - la mise en place	2,90 €

FONCTION**025 – Associations****CENTRE OCEANIS (Bd François Mitterrand)****Location Salle KERAGAN [H] – boucle d'assistance audio**

Association Ploemeuroise (1 gratuité possible par an)	349,00 €
Organisme Ploemeurois	709,00 €
Autres demandeur	1 060,00 €
Cas Particulier St Sylvestre (Association Ploemeuroise)	566,00 €

* toutes les mises à disposition même à titre gratuit sont soumises au versement du forfait de fonctionnement (préparation de la salle...).

Forfait de Fonctionnement - Salle KERAGAN**Forfait de Fonctionnement + agent de sécurité - Salle KERAGAN****Forfait de fonctionnement + agent de sécurité - Spécial Sylvestre - Salle KERAGAN****Intervention technique :**

Tout demandeur	
Forfait 1 - jusqu'à 3h d'intervention	137,00 €
Forfait 2 - jusqu'à 6h d'intervention	285,00 €
Forfait 3 - jusqu'à 9h d'intervention	452,00 €

OCEANIS Salle PORT BLANC 1er étage (H)

Association Ploemeuroise - 1 journée	Gratuit
Association non Ploemeuroise/ activité gratuite - 1 journée	122,00 €
Organisme Ploemeurois / activité gratuite - 1 journée	245,00 €
Autres demandeurs - 1 journée	488,00 €
Association ploemeuroise - 1/2 journée	Gratuit
Association non-ploemeuroise / activité gratuite - 1/2 journée	61,00 €
Organisme ploemeurois / activité gratuite - 1/2 journée	123,00 €
Autres demandeurs - 1/2 journée	245,00 €

Prestations annexes et mise à disposition de salles**OCEANIS Salle du GRAZU 1er étage [H]**

Association Ploemeuroise - 1 journée	Gratuit
Association non Ploemeuroise/ activité gratuite - 1 journée	122,00 €
Organisme Ploemeurois / activité gratuite - 1 journée	122,00 €
Autres demandeurs - 1 journée	245,00 €
Association ploemeuroise - 1/2 journée	Gratuit
Association non-ploemeuroise / activité gratuite - 1/2 journée	61,00 €
Organisme ploemeurois / activité gratuite - 1/2 journée	61,00 €
Autres demandeurs - 1/2 journée	123,00 €

Salle SOLEIL D'AUTOMNE (rue de Kervam) [H]

Association Ploemeuroise sans restauration	Gratuit
Association Ploemeuroise (avec restauration)	60,00 €
Association ploemeuroise/activité payante	122,00 €
Autres demandeurs	245,00 €

Autres locaux mis à disposition

Association Ploemeuroise	Gratuit
Association Ploemeuroise / activité payante	122,00 €
Association non Ploemeuroise/ activité gratuite	122,00 €
Autres demandeurs	245,00 €

Prestations annexes et mise à disposition de salles

Fourniture de badge d'accès aux batiments pour les associations	21,85 €
Forfait jusqu'à 2 jours de consommations électriques sur raccordement réseau	80,00 €

FONCTION	
026 – Cimetières	
Concessions	
15 ans	
Terrain nu	200,00 €
Terrain avec caveau neuf - 2 places	1 210,00 €
Terrain avec caveau neuf - 4 places	2 095,00 €
Terrain avec caveau occasion - 2 places	610,00 €
Terrain avec caveau occasion - 4 places	940,00 €
Case (colombarium et cavurne)	650,00 €
Renouvellement de concession (tout type sauf terrain nu)	300,00 €
30 ans	
Terrain avec caveau neuf - 2 places	2 110,00 €
Terrain avec caveau neuf - 4 places	3 930,00 €
Terrain avec caveau occasion - 2 places	1 215,00 €
Terrain avec caveau occasion - 4 places	1 880,00 €
Case (colombarium et cavurne)	835,00 €
Renouvellement de concession (tout type sauf terrain nu)	600,00 €
251 – Restauration Municipale (tarifs HT)	
Repas livrés à l'EHPA Curie	5,09 €
Repas invité à l'EHPA Curie dimanche et fêtes	6,70 €
Repas « Portage à domicile » Ploemeur	6,02 €
« Prestation journée » portage à domicile Ploemeur	8,65 €
Déjeuner école maternelle	3,22 €
Déjeuner école élémentaire	3,53 €
Déjeuner adultes	5,09 €
accueil de loisirs maternelle	3,22 €
accueil de loisirs élémentaire	3,53 €
Repas adolescent Passeport	3,95 €
321 - Espace Culturel Passe Ouest	
Abonnement individuel -18 ans - Ploemeur	Gratuit
Abonnement individuel - de 18 ans - Hors ploemeur	7,00 €
Abonnement individuel étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH, bénéficiaires du Pass Culture - Ploemeur	7,00 €
Abonnement individuel étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH- hors Ploemeur	12,00 €
Abonnement individuel + de 18 ans - Ploemeur	17,00 €
Abonnement individuel + de 18 ans - Hors Ploemeur	22,00 €
Abonnement associations - Ploemeur	Gratuit
Abonnement associations - Hors Ploemeur	27,00 €
Abonnement temporaire 3 mois	8,00 €
Remplacement carte d'abonnement	5,00 €
Photocopies et impressions : tarif unitaire	0,30 €
Vente de livres, revues, CD, DVD	1,00 €
Vente de beaux livres ou coffret	5,00 €
33 - Culture	
Vente de livres (catalogue d'œuvre)	7,00 €
Entrée conférence atelier conté	7,00 €
Location des salles à Ti An Arzou (maison des arts - rue de Kervam) tarif pour une semaine	150,00 €

FONCTION**411 - Salles de sports****Location de salles de sports : Chataigneraie, COSEC, St Mathurin (tarif horaire)**

Salle omnisport	50,00 €
Salle spécifique	37,00 €
Utilisation des vestiaires (forfait par utilisation)	33,00 €
Salle de réunion	33,00 €

Location de court de tennis (tarif horaire)

Courts de tennis intérieurs	24,00 €
Courts de tennis extérieurs	24,00 €
Utilisation des vestiaires (forfait par utilisation)	33,00 €

412 - Terrains de sports (tarif horaire)

Terrain d'honneur engazonné n°1	53,00 €
Terrain annexe n°5	50,00 €
Terrain synthétique n°5	50,00 €
Terrain de rugby engazonné n°4	50,00 €
Plateau d'évolution (basket/hand)	25,00 €
Athlétisme (piste-saut/lancer)	25,00 €
Utilisation des vestiaires (forfait par utilisation)	35,00 €

Taux d'application proposés :**Ø Gratuité, soit un taux d'application de 0%**

- Ecoles primaires ploemeuroises	
- Associations sportives ploemeuroises/ activités à but non lucratif	
- Services municipaux (Enfance, Jeunesse...)	
- Organismes d'intérêt général (SDIS, Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse...) ainsi que le Comité départemental handisport	
- Centres spécialisés Ploemeurois et AST du centre hospitalier Charcot	

Ø Taux d'application de 50 %

- Ecoles primaires non ploemeuroises	
- Structures jeunesse municipales non ploemeuroises	
- Centres spécialisé extérieurs (SESSAD Lorient...)	

Ø Taux d'application de 80 %

- Associations non ploemeuroises	

Ø Maintien du dispositif actuel basé sur les coûts horaires définis par les Conseils Régional et départemental

- Collèges Charles De Gaulle et ND du TER	
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Les Pins	

Ø Taux d'application de 100 %

autres demandeurs (organismes de formation, entreprises privées, activités lucratives des associations etc)	

Ø Taux d'application de 200 %

- Sport professionnel (ex T1 club de football L1)	

FONCTION	
413 – Piscine Océanis	
Droits d'entrées Piscine	
Entrée Enfant Ploemeurois	3,60 €
Entrée Adulte Ploemeurois	4,60 €
Entrée famille Ploemeurois - à partir de 2 adultes/2 enfants	13,80 €
Entrée Enfant Exterieur	4,70 €
Entrée Adulte Exterieur	6,20 €
Entrée famille Extérieur - à partir de 2 adultes/2 enfants	17,50 €
Carnet 10 Tickets Enfant Ploemeurois	32,00 €
Carnet 10 Tickets Adulte Ploemeurois	41,50 €
Carnet 10 Tickets Enfant Exterieur	42,50 €
Carnet 10 Tickets Adulte Exterieur	53,00 €
Abonnement Mensuel Enfant Ploemeurois	13,50 €
Abonnement Mensuel Adulte Ploemeurois	18,50 €
Abonnement Mensuel Enfant Exterieur	19,00 €
Abonnement Mensuel Adulte Exterieur	23,00 €
Abonnement Mensuel Famille Ploemeuroise	33,50 €
Abonnement Mensuel Famille Exterieure	43,50 €
Entrée Tarif Groupe institutionnel (accompagnateurs gratuits dans cadre règlementaire)	4,60 €
Carnet 10 Tickets Enfant C.E.	39,50 €
Carnet 10 Tickets Adulte C.E.	49,00 €
5 leçons Stage Natation Enfant	41,50 €
4 leçons Stage Natation Enfant	33,50 €
Tarif cours à l'unité - Enfant	8,50 €
Tarif cours à l'unité - Adulte	9,50 €
Carte Piscine	3,00 €
Test de natation	3,80 €
Tarifs horaires	
Ligne d'eau sans MNS	25,00 €
Bassin natation sans MNS	90,00 €
Intervention MNS	40,00 €
Gala de natation	
Place samedi ou dimanche	9,00 €
Place samedi et dimanche (duo)	15,00 €
Maillots de bain	23,00 €
Animation et tarifs préférentiels	2,50 €
Forfait administratif remboursement cours	25,00 €
Bonnet de bain (à l'unité)	
Pince nez (à l'unité)	1,60 €
Maillot de bain homme	20,00 €
Maillot de bain femme	25,00 €
Maillot de bain fillette	25,00 €
Maillot de bain garçon	15,00 €
Lunettes piscine enfant	5,00 €
Lunettes piscine adulte	5,00 €
Couche lavable bébé	12,00 €
Ø Gratuité	
- Ecoles primaires ploemeuroises	
- Associations sportives ploemeuroises/ activités à but non lucratif	
- Services municipaux (Enfance, Jeunesse...)	
- Organismes d'intérêt général (SDIS, Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse...) ainsi que le Comité départemental handisport	
- Centres spécialisés Ploemeurois et AST du centre hospitalier Charcot	
- Accompagnateur personne handicapée	

FONCTION	
Ø Maintien du dispositif actuel basé sur les coûts horaires définis par les Conseils Régional et Départemental	
- Collèges Charles De Gaulle et Jean-Paul Deux	
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Les Pins	
414 – Ports - Mouillages (tarifs votés au CM du 11/10/22)	
FORT-BLOQUE ET PORT FONTAINE (zone de mouillage en cours de création)	
Tarif minimum	140,00 €
Base de calcul - mètre linéaire	33,00 €
LE COUREGANT ET LE PERELLO (Ports Communaux)	
Tarif minimum	140,00 €
Base de calcul - mètre linéaire -	33,00 €
KERROC'H (Port départemental concédé)	
Tarif minimum	140,00 €
Base de calcul - mètre linéaire -	33,00 €
LOMENER (port départemental concédé)	
Tarif estival – 1^{er} avril au 30 septembre	
< à 4,49 m	280,00 €
de 4,50 à 4,99 m	334,00 €
de 5,00 à 5,49 m	388,00 €
de 5,50 à 5,99 m	442,00 €
de 6,00 à 6,49 m	496,00 €
de 6,50 à 6,99 m	586,00 €
de 7,00 à 7,49 m	659,00 €
de 7,50 à 7,99 m	724,00 €
> 8,00 m	786,00 €
Bateau de transport de passagers	908,00 €

FONCTION**Tarifs passagers***Tarifs à la journée*

< à 4,49 m	5,00 €
de 4,50 à 4,99 m	6,00 €
de 5,00 à 5,49 m	7,00 €
de 5.50 à 5.99 m	8,00 €
de 6.00 à 6.49 m	9,00 €
de 6.50 à 6.99 m	10,00 €
de 7,00 à 7,49 m	11,00 €
de 7.50 à 7.99 m	12,00 €
> 8.00 m	13,00 €

Tarifs à la semaine

< à 4,49 m	35,00 €
de 4,50 à 4,99 m	41,00 €
de 5,00 à 5,49 m	45,00 €
de 5.50 à 5.99 m	50,00 €
de 6.00 à 6.49 m	57,00 €
de 6.50 à 6.99 m	68,00 €
de 7,00 à 7,49 m	73,00 €
de 7.50 à 7.99 m	80,00 €
> 8.00 m	88,00 €

Tarifs au mois

< à 4,49 m	140,00 €
de 4,50 à 4,99 m	168,00 €
de 5,00 à 5,49 m	193,00 €
de 5.50 à 5.99 m	214,00 €
de 6.00 à 6.49 m	246,00 €
de 6.50 à 6.99 m	288,00 €
de 7,00 à 7,49 m	322,00 €
de 7.50 à 7.99 m	357,00 €
> 8.00 m	389,00 €

Dégressivité des tarifs pour les passagers au mois :

Remise sur le total :

3 mois = - 20%

4 mois = - 32%

5 mois = - 42%

6 mois = - 50%

Tarif professionnel : 100,00 €

Tarif hivernal –du 1^{er} octobre au 31 mars

tarif unique par mois:	45,00 €
tarif unique pour la saison hivernale	168,00 €

FONCTION	
64 – Crèche - halte garderie	
Repas bébé crèche	2,36 €
822 – Voirie Communale et Route	
Minimum de perception (décret n°2017-509 du 7 avril 2017)	15,30 €
Droits de Stationnement – Occupation Du Domaine Public Communal	
Terrasses saisonnières au m²	
par mois	6,10 €
par an	55,00 €
Terrasses fixes au m²	
Forfait annuel	55,00 €
Etalages devant magasin au m²	
par mois	6,10 €
par an	55,00 €
Extension de terrasse	
Extension lors des jeudis de Ploemeur, de la fête de la musique, de la	3,90 €
Vente de fleurs à l'entrée des cimetières par m ² et par jour	5,00 €
Mobilier décoratif et objets divers (jardinières, tonneaux...), hors emprise terrasse par unité et par mois (gratuit dans la limite de 2)	3,80 €
Porte menus, chevalet, stop trottoir au nom du magasin par unité et par mois (gratuit dans la limite de 1)	3,80 €
Porte-cartes postales (par unité et par mois)	3,80 €
Porte-revues et manchettes (par unité et par mois) - 2 gratuits : quotidiens locaux	3,80 €
Présentoirs (stop trottoir publicitaire,objets publicitaires, imprimés et journaux divers : annonces immobilières, bateaux...) par unité et par	11,85 €
Exposition de véhicules divers à but commercial (par m ² et par jour)	5,60 €
Distributeur de denrées alimentaires (boissons, sandwichs...) par unité et par mois	63,00 €
Appareil de vente de glaces, rôtissoire (autorisé du 01/04 au 31/10) par unité et par mois	14,50 €
Forfait journalier animation commerciale ou stockage devant commerce au m ²	5,75 €
Il est précisé que :	
- toute occupation du domaine public est soumise à autorisation; toute occupation non autorisée sera sanctionnée par l'application du tarif de base majorée de 100%	
- tout mois commencé est dû, la surface occupée est arrondie au m ² supérieur	
- toutes les occupations et objets non compris dans le tarif et constituant des occupations du domaine public à des fins commerciales donnent lieu à perception de droits de place calculés par analogie avec les occupations ou objets similaires prévus dans le tarif	

FONCTION**830 – Environnement**

Enlèvement d'affiches par les services municipaux - par affiche	10,00 €

91 – Droit de Place**Marchés de Plein Air****Commerçants non sédentaires permanents** : Abonnement annuel

Par m ²	34,04 €
pour l'alimentation électrique des balances	131,20 €
pour l'alimentation électrique des autres appareils pour 16 ampères	197,00 €
alimentation électrique 16 ampères triphasé	306,00 €
alimentation électrique 32 ampères triphasé	392,00 €

L'abonnement sera payable en quatre fois chaque trimestre civil à terme échu

Commerçants non sédentaires occasionnels par ml

tous les tarifs basse saison	2,45 €
tous les tarifs haute saison	3,70 €

Forfait électrique toute saison par appareil et par marché	5,10 €
---	--------

Minimum de perception pour occasionnels	4,00 €
--	--------

Extension terrasses et espaces de vente par un commerce sédentaire le jour d'un marché, le m²	4,00 €
---	--------

Exposants**Expositions diverses**

Par m ²	5,60 €
minimum de perception	15,00 €

Expositions de voitures

voitures de tourisme, par jour et par m ²	5,60 €
camionnettes, camions, caravanes, par jour et par m ²	9,55 €

Toute location de matériel (barrières, panneaux routiers,...) sera facturée selon les tarifs fixés par la présente délibération.

Etablissements Forains et Cirques

Industriels forains « isolés » (forfait hebdomadaire)	52,00 €
Un droit de stationnement = à 40 % du tarif journalier du métier forain, sera perçu quotidiennement lorsque celui-ci restera fermé au public.	

Caravane - industriel forain autorisé (forfait hebdomadaire)	28,50 €
--	---------

Cirques, théâtres ambulants et animations diverses suivant la surface du chapiteau ou de la structure

en dessous de 200 m ² , par jour	40,30 €
au dessus de 200 m ² , par jour	64,00 €

Forfait de consommations électriques sur raccordement réseau ville par jour.	35,00 €

FONCTION	
Spectacles de marionnettes et représentations similaires, par jour	39,50 €
Toute location de matériel (barrières, panneaux routiers, etc...) sera facturée selon	
Brocantes, vide-greniers, trocs et puces	
Associations ploemeuroises	gratuit
Autres structures et Associations non ploemeuroises - tarification au m ² par jour	
de 0 à 499 m ²	0,60 €
de 500 à 999 m ²	0,50 €
au dessus de 1 000 m ²	0,40 €
Braderies - redevance facturée à l'organisateur	
tarification au mètre linéaire par jour	2,10 €
Marchés divers, foires et salons	
tarification au m ² par jour	
de 0 à 499 m ²	0,60 €
de 500 à 999 m ²	0,50 €
au dessus de 1 000 m ²	0,40 €
Ventes alimentaires ambulantes	
par emplacement et par jour	11,13 €
Food truck	
Forfait mensuel par emplacement, une installation hebdomadaire	44,50 €
Forfait mensuel par emplacement, une installation hebdomadaire - présence	63,60 €
Forfait électrique mensuel toute saison par appareil	20,40 €